

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE  
ORDRE DU JOUR  
11 AOÛT 2020**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3.1 Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 juillet 2020
- 3.2 Procès-verbal - Séance extraordinaire du 24 juillet 2020
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 5.1 Dépôt - Rapport Service Incendie - Juillet 2020
- 5.2 SSI - Réparation autopompe : location temporaire
- 5.3 SSI - Embauche de Monsieur René Gosselin
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
- 6.1 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 juillet 2020
- 6.2 Dépôt - État des revenus et des dépenses - Juillet 2020
- 6.3 Transfert du dédommagement pour le vandalisme de la trampoline vers le fond de parc - Autorisation
- 6.4 Transferts budgétaires du juillet 2020 - Autorisation
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
- 7.1 Avis de motion - Règlement no.484 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à différentes mesures de gestion de la circulation dans le secteur du golf et sur la 1ère avenue
- 7.2 Avis de motion - Règlement no.485 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'implantation d'un sens unique en direction nord sur le tronçon entre la route 219 et la route Édouard VII
- 7.3 Avis de motion - Règlement no.486 - visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.
- 7.4 Avis de motion - Règlement 487 - Modification de diverses dispositions du plan d'urbanisme en vue de réaliser la concordance avec le schéma d'aménagement de la M.R.C. au niveau de la gestion des réserves résidentielles.
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
- 8.1 Dépôt Rapport Urbanisme - Juillet 2020
- 9 TRAVAUX PUBLICS
- 9.1 Rapport Travaux Publics - Juillet 2020
- 9.2 Offre de services professionnels - Accompagnement visant la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration - Autorisation
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
- 10.1 Soumission - Réparations & mise à niveau des infrastructures de loisirs - Autorisation
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
- 11.1 Aucun
- 12 VARIA
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

À la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi 11 août à 20h00 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

M. Jean Cheney maire  
M. Michel Monette conseiller poste #1  
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2  
M. Martin Van Winden conseiller poste #3  
M. Maurice Boissy conseiller poste #4  
Mme Carole Forget conseillère poste #5  
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

**2020-08-182 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Jean-Marie Mercier,  
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 20h06.

**ADOPTÉE**

**2020-08-183 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Jérémie Letellier,  
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour -Ajout du point 5.2 SSI - Réparation autopompe :  
location temporaire

-Ajout du point 5.3 SSI - Embauche de Monsieur René Gosselin

-Ajout du point 7.4 Avis de motion - Règlement 487 - Modification de diverses  
dispositions du plan d'urbanisme en vue de réaliser la concordance avec le schéma  
d'aménagement de la M.R.C. au niveau de la gestion des réserves résidentielles.

.

**ADOPTÉE**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2020-08-184 Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 juillet 2020**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du  
procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du  
procès-verbal;

Il est proposé par M. Martin Van Winden,  
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2020.

**ADOPTÉE**

## **Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville**

### **2020-08-185 Procès-verbal - Séance extraordinaire du 24 juillet 2020**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil atteste avoir reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal;

Il est proposé par M. Jérémie Letellier,  
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

Que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2020.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **Dépôt - Rapport Service Incendie - Juillet 2020**

### **2020-08-186 SSI - Réparation autopompe : location temporaire**

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-08-232 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que le libellé de la résolution no.2020-08-232 du conseil municipal de Napierville mentionne que la municipalité de St-Cyprien doit entériner la résolution;

Il est proposé par M. Michel Monette,  
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-08-232 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre cette résolution au conseil municipal de Napierville.

**ADOPTÉE**

### **2020-08-187 SSI - Embauche de Monsieur René Gosselin**

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-08-231 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que le libellé de la résolution no.2020-08-231 demande que la municipalité de St-Cyprien entérine la résolution;

Il est proposé par M. Jérémie Letellier,  
Appuyé par M. Michel Monette et résolu :

D'entériner la résolution no.2020-08-231 adoptée par le conseil municipal de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

**ADOPTÉE**

**SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES**

**2020-08-188 Acceptation - Comptes à payer au fonds d'administration générale au 31 juillet 2020**

Sur proposition de M. Martin Van Winden,  
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que soient approuvés les comptes à payer, tels que mentionnés au fonds d'administration générale en date du 31 juillet 2020 au montant de 245,650.43\$.

**ADOPTÉE**

**Dépôt - État des revenus et des dépenses - Juillet 2020**

**2020-08-189 Transfert du dédommagement pour le vandalisme de la trampoline vers le fond de parc - Autorisation**

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution no.2020-06-146 par laquelle le conseil acceptait un montant forfaitaire de 17,200\$ dans le cadre du dossier de vandalisme contre la trampoline;

CONSIDÉRANT qu'à ce montant de 17,200\$ on doit ajouter les taxes applicables mais déduire 1000\$ de franchise de l'assurance pour un montant final de 17,057.85\$;

CONSIDÉRANT que cette somme représente une somme investie dans une infrastructure destiné à un parc;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de s'assurer que cette somme soit réinvestie dans le cadre d'un projet des parcs, terrains de jeux ou espaces naturels;

CONSIDÉRANT que la municipalité possède un fonds pour les parcs, terrains de jeux et espaces naturels;

Il est proposé par Mme Carole Forget,  
Appuyé par M. Jérémie Letellier et résolu :

D'autoriser un transfert de la somme de 17,057.85\$ dans le fonds pour les parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

**ADOPTÉE**

**2020-08-190 Transferts budgétaires du juillet 2020 - Autorisation**

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-06-155 entérinant la résolution no.2020-06-187 du conseil municipal de Napierville autorisant l'achat d'un véhicule Dodge Ram pour le service des loisirs;

CONSIDÉRANT que la partie de la Municipalité dans cet achat représente une somme de 14,155.22\$;

Il est proposé par M. Maurice Boissy,  
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité  
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

D'autoriser l'imputation de cette facture au surplus non affecté.

**ADOPTÉE**

**POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**2020-08-191 Avis de motion - Règlement no.484 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à différentes mesures de gestion de la circulation dans le secteur du golf et sur la 1ère avenue**

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Martin Van Winden dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement no.484 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à différentes mesures de gestion de la circulation dans le secteur du golf et sur la 1ère avenue,

Martin Van Winden effectue le Dépôt du projet de Règlement no.484 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à différentes mesures de gestion de la circulation dans le secteur du golf et sur la 1ère avenue

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**ADOPTÉE**

**2020-08-192 Avis de motion - Règlement no.485 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'implantation d'un sens unique en direction nord sur le tronçon entre la route 219 et la route Édouard VII**

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Jean-Marie Mercier dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement no.485 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'implantation d'un sens unique en direction nord sur le tronçon entre la route 219 et la route Édouard VII,

Jean-Marie Mercier effectue le Dépôt du projet de Règlement no.485 - Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau local relativement à l'implantation d'un sens unique en direction nord sur le tronçon entre la route 219 et la route Édouard VII

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**ADOPTÉE**

**2020-08-193 Avis de motion - Règlement no.486 - visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.**

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Jérémie Letellier dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement no.486 - visant à favoriser la protection des personnes

par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.,

Jérémie Letellier effectue le Dépôt du projet de Règlement no.486 - visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**ADOPTÉE**

**2020-08-194 Avis de motion - Règlement 487 - Modification de diverses dispositions du plan d'urbanisme en vue de réaliser la concordance avec le schéma d'aménagement de la M.R.C. au niveau de la gestion des réserves résidentielles.**

CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Maurice Boissy dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement 487 - Modification de diverses dispositions du plan d'urbanisme en vue de réaliser la concordance avec le schéma d'aménagement de la M.R.C. au niveau de la gestion des réserves résidentielles.,

Maurice Boissy effectue le Dépôt du projet de Règlement 487 - Modification de diverses dispositions du plan d'urbanisme en vue de réaliser la concordance avec le schéma d'aménagement de la M.R.C. au niveau de la gestion des réserves résidentielles.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**ADOPTÉE**

**SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT**

**Dépôt Rapport Urbanisme - Juillet 2020**

**TRAVAUX PUBLICS**

**Rapport Travaux Publics - Juillet 2020**

**2020-08-195 Offre de services professionnels - Accompagnement visant la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration - Autorisation**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration avec la Municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT la nature extrêmement technique d'un tel processus:

CONSIDÉRANT le dépôt d'une offre de services par le firme Tetra tech;

CONSIDÉRANT la volonté de séparer les frais à part égales avec la Municipalité de Napierville;

## **Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville**

Il est proposé par M. Michel Monette  
Appuyé par Mme Carole Forget et résolu :

D'approuver la présente offre de service de la firme Tetra tech pour un accompagnement visant la révision de l'entente intermunicipale concernant l'exploitation de la station d'épuration.

De partager les coûts à part égales avec la Municipalité de Napierville.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

Il est également résolu de demander à la Municipalité de Napierville d'entériner la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### **LOISIRS, CULTURE & FAMILLE**

#### **2020-08-196 Soumission - Réparations & mise à niveau des infrastructures de loisirs - Autorisation**

CONSIDÉRANT une inspection des parcs municipaux par le directeur du service des loisirs de Napierville;

CONSIDÉRANT la production d'un rapport d'inspection statuant sur les réparations et mises à niveau nécessaire dans les parcs municipaux;

CONSIDÉRANT le dépôt de soumission concernant les différentes réparations et mises à niveau nécessaires;

Il est proposé par Mme Carole Forget  
appuyé par M. Martin Van Winden et résolu :

D'autoriser la soumission no.1065495 de la compagnie Jambette au montant de 5,616.10 \$ taxes en sus.

D'autoriser la soumission no.8627 de la compagnie Agriclé pour l'achat de 350 pieds de 4 x 4 au montant de 3 271,20\$ taxes en sus.

D'imputer ces dépenses à même les sommes disponibles dans le fond de parc, espace de jeux et espaces verts.

**ADOPTÉE**

### **VARIA**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

#### **2020-08-197 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. Michel Monette,  
Appuyé par Mme Carole Forget, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 20h11.

**ADOPTÉE**

---

JEAN CHENEY  
MAIRE

---

JAMES LANGLOIS-LACROIX  
DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER